



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 2566

Texte de la question

PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Jo Zimmermann.

Mme Marie-Jo Zimmermann. Madame la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, aujourd'hui 8 mars, les femmes sont célébrées dans le monde entier. En France, nous sommes fondés à nous réjouir, car ces dernières années ont vu des avancées dans leur situation, sur le plan tant de leur vie personnelle que de leur activité professionnelle ou de leur engagement dans la société.

La France possède à la fois un fort taux d'activité des femmes et un taux de fécondité parmi les plus élevés en Europe. De nombreux acteurs du monde économique placent aujourd'hui l'égalité professionnelle au coeur de leurs préoccupations. L'égalité professionnelle et l'égalité salariale sont en effet un moyen de rendre les femmes libres et autonomes et de leur permettre de lutter contre les violences économiques et domestiques dont elles sont victimes.

Vous avez récemment porté devant notre assemblée, madame la ministre, deux projets de loi en ce sens, consacrés respectivement à l'égalité salariale et à la répression des violences au sein du couple. Nous souhaiterions savoir aujourd'hui quelles nouvelles actions vous entendez mettre en oeuvre, en collaboration avec vos collègues, afin d'aller plus loin encore dans ces combats et afin qu'un plus grand nombre de femmes puissent refuser la violence, accéder à une véritable égalité professionnelle et occuper ainsi dans la société la place qui leur revient. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Madame la présidente, je tiens d'abord à remercier le président de votre assemblée, qui a souhaité inviter une centaine de jeunes femmes à assister aujourd'hui à cette séance de questions d'actualité. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent.*)

C'est à juste titre que vous rappelez, madame Zimmermann, le chemin parcouru dans notre pays. Il reste cependant certains points sur lesquels il convient encore d'avancer.

Vous avez d'abord cité l'emploi des femmes. Il est vrai qu'il subsiste dans notre pays des difficultés inacceptables. Entre un homme et une femme, à poste égal, la différence de salaire est encore de 20 %. Les conseils d'administration des entreprises comprennent moins de 10 % de femmes. On compte plus de 50 % de femmes dans la fonction publique, mais pas à des postes de responsabilité.

Avec le projet que vous avez adopté voici quelques semaines nous poursuivons un objectif ambitieux : supprimer en cinq ans les différences de salaire entre les hommes et les femmes. C'est la première fois qu'un texte de loi prévoit un calendrier et une évaluation qui nous permettront de mesurer les progrès accomplis.

Pour ce qui concerne l'accès des femmes aux postes de responsabilité, la représentation nationale a souhaité fixer à 20 % le nombre de femmes présentes au minimum dans les conseils d'administration des entreprises.

Ce sont là des éléments concrets qui peuvent faire bouger les choses.

Sur la question du travail à temps partiel subi, nous travaillons avec Gérard Larcher, à aider les femmes à s'engager dans des parcours professionnels leur permettant de vivre correctement de leur travail.

Vous pouvez donc constater que les actions sont nombreuses et que la mobilisation du Gouvernement est importante. Cette mobilisation doit toutefois s'accompagner aujourd'hui de celle de toute la société. La Journée

des femmes, ce n'est pas le 8 mars : c'est toute l'année. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mme la présidente. Mes chers collègues, veuillez baisser le ton de vos conversations personnelles, afin que nous puissions mieux entendre les oratrices. (*Applaudissements.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2566

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 mars 2006